



Pour diffusion, le 16/12/2025

NAO 2026, la CFDT est signataire...

... Oui mais !*

La direction a convoqué les organisations syndicales ce 16 décembre 2025 pour la seconde et dernière réunion de négociation salariale. En fonction des différentes demandes des organisations syndicales, après plusieurs interruptions de séances la direction a fait une proposition ultime (ci-dessous).

	Indiciaires	Mensuels CRC	Forfaiteurs	Nouvelle valeur 2026
Augmentation collective au 1er janvier 2026	0,90% (sur la valeur du point)	0,25%		
Ancienneté	0,33%			
Mesures catégorielles et individuelles	0,38%			
Revalorisation primes éloignement		0,01%		
Revalorisation des primes paniers (0,9%)		0,05%		
Primes de 100 € bruts	0,26%			
Sous-total mesures collectives	1,91%	0,28%	0%	
Primes individuelles (1 salarié sur 4, ~ 200 €)	0,12%			
Mesures individuelles		1,51%	1,80%	
TOTAL	2,03%	1,79%	1,80%	
GLOBAL	1,90%			

Forfaiteurs :
1 salarié sur deux
concerné par une
augmentation
(70% en
augmentation,
30% en primes)

Enveloppe égalité hommes/femmes (conditionnée à la signature de l'avenant)

0,095%

	Augmentation	Montant Prime d'éloignement 2026
de 2 à >5 kms	1%	1,62 €
+5 à 10 kms	1%	3,14 €
+10 à 15 kms	2%	4,68 €
+15 à 20 kms	3%	5,39 €
+ 20 à 25 kms	4%	6,03 €
+25 kms	5%	6,70 €

Suite à cette dernière proposition de la direction, la CFDT s'est déclarée signataire car :

- En cas de non-signature, la direction appliquait sa 1^{ère} proposition beaucoup moins favorable (1,32%).
- La valeur du point est augmentée, le panier et les primes d'éloignement sont revalorisés.
- La signature est au-delà de l'inflation (0,89%).
- L'enveloppe égalité H/F est déclenchée.

Alors oui ! On peut toujours faire mieux mais pour la CFDT le delta entre l'enveloppe à 1,32 et 1,90 % est mieux dans la poche des salariés

TALON POUR LES FORFAITEURS : LA DIRECTION NE VEUT RIEN ENTENDRE !!!



*LE REGRET DE LA CFDT

La direction a refusé d'appliquer un talon sur les 25% des forfaiteurs ayant les rémunérations les plus basses.

Elle en fait un dogme, un principe !

La direction n'a pas conscience que les forfaiteurs sont lassés de ce système uniquement individuel. Cette année encore, la CFDT a revendiqué sans succès la mise en place d'un talon.

Il va falloir que la direction finisse par entendre et par reconnaître ces salariés !